



Une gouvernance adaptée L'humanité et le cheminement d'un ordre mondial juste

*Une déclaration de la Communauté internationale bahá'íe
à l'occasion du 75e anniversaire des Nations unies*

New York, le 21 Septembre 2020

Le 75e anniversaire des Nations unies approche alors que les réalités mondiales en rapide évolution incitent à une appréciation plus approfondie de l'interconnexion et de l'interdépendance de l'humanité. Au milieu des bouleversements créés et accélérés par une pandémie mondiale, de nombreuses possibilités s'ouvrent pour un changement social important qui peut apporter la stabilité au monde et améliorer la vie de ses habitants. Tout au long de l'histoire, les périodes de turbulence ont été l'occasion de redéfinir les valeurs collectives et les hypothèses qui les sous-tendent. Il en va de même pour le moment présent. L'éventail des domaines dans lesquels les systèmes et les points de vue traditionnels ont besoin d'une transformation radicale suggère à quel point le prochain quart de siècle – du 75e anniversaire des Nations unies à son centenaire – sera crucial pour déterminer le destin de l'humanité. De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer des avancées décisives sur notre trajectoire commune vers une paix durable et universelle. C'est un appel auquel il faut répondre.

La famille humaine est une seule et même famille. Cette vérité est partagée par une multitude de personnes dans le monde entier. Ses implications profondes sur notre comportement collectif doivent maintenant donner lieu à un mouvement coordonné vers des niveaux plus élevés d'unité sociale et politique. Comme l'a déclaré Bahá'u'lláh il y a plus d'un siècle, « On n'atteindra réellement la paix et la tranquillité que lorsque chaque homme voudra le bien de tous ». Les périls d'une communauté mondiale divisée contre elle-même sont trop grands pour être tolérés.

Le siècle dernier a vu de nombreuses étapes – imparfaites mais importantes – jeter les bases d'un ordre mondial capable d'assurer la paix internationale et la prospérité de tous. La première tentative sérieuse de gouvernance mondiale de l'humanité, la Société des Nations, a duré 25 ans. Que les Nations unies aient déjà triplé cette durée est en soi impressionnant. Elles sont en effet sans équivalent, comme structure permettant d'impliquer toutes les nations du monde et comme forum d'expression de la volonté commune de l'humanité. Pourtant, les événements récents montrent que les dispositions actuelles ne sont plus suffisantes face à des menaces en cascade et de plus en plus interconnectées. L'intégration et la coordination doivent donc être davantage approfondies. La seule voie viable pour avancer réside dans un approfondissement de la coopération mondiale. Le présent anniversaire est l'occasion de commencer à dégager un consensus sur la manière dont la communauté internationale peut mieux s'organiser et d'envisager les normes qui permettront de mesurer les progrès accomplis.

Ces dernières années, le rejet de l'idée même d'un ordre international fondé sur des règles a parfois éclipsé la critique raisonnée des accords multilatéraux. Pourtant, cette étape de rejet s'inscrit dans des processus historiques plus larges qui conduisent la communauté mondiale vers une unité plus forte. À chaque étape de l'histoire humaine, des niveaux d'intégration plus complexes deviennent non seulement nécessaires, mais possibles. De nouveaux défis plus pressants apparaissent, et le corps politique est obligé de concevoir de nouveaux arrangements qui répondent aux besoins de l'époque grâce à davantage d'inclusion, de cohérence et de collaboration. Les exigences du moment poussent au-delà de leur capacité d'efficacité les structures existantes qui facilitent les délibérations entre les nations ainsi que les systèmes de résolution des conflits. En conséquence, nous nous trouvons au seuil d'une tâche essentielle : organiser délibérément nos affaires en restant très conscients de notre appartenance à un seul peuple partageant une même terre.

* * *

Reconnaître l'unicité de la famille humaine n'est pas un appel à l'uniformité ou à l'abandon du large éventail des systèmes de gouvernance établis. Une véritable appréciation de l'unicité de l'humanité contient en son sein le concept essentiel de diversité. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est établir un consensus qui, tout en préservant les divers systèmes et cultures du monde, incarne un ensemble de valeurs et de principes communs susceptibles de recueillir le soutien de chaque nation. Un certain degré d'accord autour de ces normes et principes communs peut déjà être discerné dans les idéaux qui alimentent les programmes mondiaux, tels que l'universalité des droits humains, l'impératif d'éradiquer la pauvreté ou la nécessité de vivre dans des limites écologiquement viables. Mais il reste encore beaucoup à faire, et il faut tenir compte des implications complexes de ces idéaux.

Un cadre adapté à une diversité d'approches, fondé sur un engagement en faveur de l'unité et sur une éthique commune de la justice, permettrait de mettre en pratique dans d'innombrables arrangements et formulations ces principes communs. Dans un tel cadre, les différences de structure politique, de système juridique et d'organisation sociale ne constitueraient pas des points de friction, mais des sources d'inspiration potentielles pour des solutions et des approches nouvelles. Dans la mesure où les nations s'engagent à apprendre les unes des autres, les habitudes ancrées de contestation et de blâme peuvent être remplacées par une culture de coopération et d'exploration, et par une acceptation volontaire des revers et des faux pas comme aspects inévitables du processus d'apprentissage.

Une véritable reconnaissance de l'interdépendance mondiale exige une véritable préoccupation pour tous, sans distinction. D'une simplicité trompeuse, ce principe implique un profond réaménagement des priorités. Trop souvent, la promotion du bien commun est considérée comme un objectif secondaire, recommandable, mais à ne poursuivre qu'après avoir garanti d'autres intérêts nationaux plus étroits. Cela doit changer, car le bien-être d'une partie de l'humanité est inextricablement lié au

bien-être de l'ensemble. Le point de départ d'une concertation sur tout programme, ou toute politique, doit être la prise en compte de son impact sur chaque segment de la société. Lorsqu'ils examinent les mérites de toute action proposée, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, les dirigeants et les décideurs politiques sont donc confrontés à une question cruciale : telle décision fera-t-elle progresser le bien de l'humanité dans son ensemble ?

Quels que soient les avantages tirés des conceptions passées de la souveraineté des États, les conditions actuelles exigent une approche beaucoup plus holistique et cohérente de l'analyse et de la prise de décision. Quelles seront les implications globales des politiques intérieures ? Quels choix contribuent à une prospérité partagée et à une paix durable ? Quelles mesures favorisent la noblesse de l'homme et préservent sa dignité ? La conscience de l'unicité de l'humanité étant de plus en plus intégrée aux processus de prise de décision, les nations auront plus de facilité à se considérer comme de véritables partenaires dans la gestion de la planète et dans la garantie de la prospérité de ses peuples.

Lorsque les dirigeants examineront l'impact des politiques qui leur sont soumises, ils devront réfléchir à ce que l'on pourrait appeler l'esprit humain, cette qualité essentielle qui conduit à chercher un sens et aspirer à la transcendance. Cette dimension moins tangible de l'existence humaine a généralement été considérée comme étant confinée au domaine des croyances personnelles et se situant en dehors des préoccupations des décideurs politiques et des administrateurs. Mais l'expérience a montré que le progrès pour tous n'est pas possible si le progrès matériel est séparé du progrès spirituel et éthique. Par exemple, la croissance économique des dernières décennies a incontestablement apporté la prospérité à beaucoup, mais comme cette croissance n'était pas liée à la justice et à l'équité, quelques-uns ont bénéficié de ses fruits de manière disproportionnée et beaucoup se trouvent dans des conditions précaires. Les personnes vivant dans la pauvreté sont les plus exposées à la moindre contraction de l'économie mondiale, ce qui exacerbe les inégalités et intensifie les souffrances. Tout effort visant à faire progresser la société, même s'il ne vise que les conditions matérielles, repose sur des postulats moraux sous-jacents. Chaque politique reflète des convictions sur la nature humaine, sur les valeurs qui favorisent diverses finalités sociales et sur la manière dont les droits et les responsabilités s'informent mutuellement. Ces postulats déterminent la mesure dans laquelle toute décision produira ou non un bénéfice universel. Ils doivent donc faire l'objet d'un examen attentif et honnête. Ce n'est qu'en veillant à ce que le progrès matériel soit consciemment lié au progrès spirituel et social que la promesse d'un monde meilleur peut être réalisée.

* * *

L'évolution vers des relations internationales plus coordonnées et véritablement coopératives nécessitera tôt ou tard un processus par lequel les dirigeants mondiaux se réuniront pour refondre et recomposer l'ordre mondial. Car ce qui était autrefois considéré comme une vision idéaliste de la coopération internationale est devenu, à

la lumière des défis évidents et graves auxquels l'humanité est confrontée, une nécessité pragmatique. L'efficacité des mesures prises dans cette direction dépendra de l'abandon des schémas bien connus de blocage et d'impasse au profit d'une éthique civique mondiale. Les processus de délibération devront être davantage bienveillants, raisonnés et cordiaux, motivés non par l'attachement à des positions bien ancrées et à des intérêts étroits, mais par la recherche collective d'une compréhension plus approfondie de questions complexes. Les objectifs incompatibles avec la poursuite du bien commun devront être mis de côté. Tant que cette éthique ne sera pas dominante, un progrès durable ne pourra être atteint.

Une telle attitude renforcera une approche du progrès axée sur des méthodes, fondée progressivement sur les points forts et répondant à l'évolution des réalités. Et à mesure que se développera la capacité collective de s'enquérir, avec raison et impartialité, du bien-fondé d'une proposition donnée, une série de réformes mériteront d'être examinées plus à fond. Par exemple, la création d'une deuxième chambre de l'Assemblée générale des Nations unies, de représentants directement élus – une assemblée parlementaire mondiale en quelque sorte – pourrait contribuer grandement à renforcer la légitimité et le lien des peuples avec cet organe mondial. Un conseil mondial pour les affaires futures pourrait institutionnaliser l'examen de l'impact des politiques proposées sur les générations à venir et accorder une attention particulière à une série de questions telles que : comment se préparer aux crises mondiales, comment utiliser les technologies émergentes ou quel avenir pour l'éducation ou l'emploi ? Le renforcement du cadre juridique concernant la nature donnerait de la cohérence et de la vigueur aux statuts de la biodiversité, du climat et de l'environnement et constituerait une base solide pour un système de gestion commune des ressources de la planète. La réforme de l'infrastructure générale de promotion et de maintien de la paix, y compris la réforme du Conseil de sécurité lui-même, permettrait de passer des schémas habituels de paralysie et de blocage à une réponse plus décisive en cas de menace de conflit. De telles initiatives, ou des innovations comparables, nécessiteraient des délibérations très focalisées, et un consensus général en faveur de chacune d'entre elles serait nécessaire pour qu'elles soient acceptées et légitimées. Bien sûr, elles ne suffiraient pas, en elles-mêmes, à répondre aux besoins de l'humanité ; néanmoins, dans la mesure où elles constitueraient des améliorations par rapport à ce qui existe aujourd'hui, chacune pourrait apporter sa part à un processus de croissance et de développement véritablement transformateur.

Le monde que la communauté internationale s'est engagée à construire, dans lequel la violence et la corruption auraient cédé la place à la paix et à la bonne gouvernance, par exemple, et où l'égalité des femmes et des hommes imprégnerait tous les aspects de la vie sociale, n'a jamais encore existé. Les progrès vers les objectifs inscrits dans les programmes mondiaux exigent donc une orientation consciente vers l'expérimentation, la recherche, l'innovation et la créativité. À mesure que ces processus se dérouleront, le cadre moral déjà défini par la Charte des Nations unies devra être appliqué de plus en plus fidèlement. Le respect du droit international, la défense des droits humains fondamentaux, l'adhésion aux traités et aux accords – ce

n'est que dans la mesure où ces engagements seront réellement honorés que les Nations unies et leurs États membres feront preuve d'intégrité et de fiabilité aux yeux des peuples du monde. À défaut, aucune réorganisation administrative ne pourra résoudre les nombreux problèmes qui se posent depuis si longtemps. Comme l'a déclaré Bahá'u'lláh, « Les mots doivent être soutenus par des actes, car les actes sont la preuve de la véracité des mots ».

* * *

Les années qui vont compléter le premier siècle des Nations unies représentent une période d'immense opportunité. La collaboration est possible à des échelles insoupçonnées dans les âges passés, ouvrant des perspectives de progrès sans précédent. Pourtant, l'incapacité à parvenir à un accord soutenant une coordination mondiale efficace risque d'avoir des conséquences bien plus graves – potentiellement catastrophiques – que celles découlant des récentes perturbations. La tâche qui attend la communauté des nations est donc de faire en sorte que les mécanismes de la politique et du pouvoir internationaux soient de plus en plus axés sur la coopération et l'unité.

Serait-il possible que, lors du centenaire des Nations unies, tous les habitants de notre patrie unique, la Terre, soient convaincus que nous avons mis en route un processus réaliste de construction de l'ordre mondial nécessaire pour soutenir le progrès dans les siècles à venir ? Tel est l'espoir de la communauté internationale bahá'íe et l'objectif vers lequel elle tend. Nous nous faisons l'écho de l'appel poignant lancé il y a longtemps par Bahá'u'lláh au sujet des dirigeants et des arbitres des affaires humaines : « Qu'ils tiennent conseil et, après avoir consciencieusement et longuement délibéré, qu'ils administrent à un monde malade et cruellement atteint le remède qu'il requiert ».

<https://www.bic.org/statements/governance-befitting-humanity-and-path-toward-just-global-order>